Zeitschrift: as. : Archäologie Schweiz : Mitteilungsblatt von Archäologie Schweiz = Archéologie Suisse : bulletin d'Archéologie Suisse = Archeologia Svizzera : bollettino di Archeologia Svizzera

Herausgeber: Archäologie Schweiz

Band: 38 (2015)

Heft: 2: Bâle, 2015 apr. J.-C. : fouilles en point de mire

Artikel: Continuité et transformation

Autor: Scholz, Till / Bernasconi, Marco

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-587470

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Continuité et transformation

Till Scholz, Marco Bernasconi

Sur le flanc sud de la colline de la cathédrale, à la topographie particulièrement favorable, s'est formée, dès la fin de l'âge du Fer, une frontière dont la signification allait évoluer au cours du temps.

Les habitants de l'époque de La Tène finale furent les premiers, vers 90-80 av. J.-C., à entreprendre des travaux de fortification d'envergure sur le flanc sud de la colline de la cathédrale: un rempart de 13 m d'épaisseur, renforcé à l'intérieur par un réseau de poutres fixées avec des clous de fer. Il présentait vers l'extérieur un parement à poteaux frontaux liés au réseau de poutres, longé par une berme large de plusieurs mètres. Cette fortification, dont le mode de construction rappelle le *murus gallicus* que César décrit dans la *Guerre des Gaules*, comprenait encore un fossé large d'environ 30 m et d'une profondeur de 5 m. L'*oppidum* devait être accessible par un pont de bois; du moins faut-il assurément exclure l'existence d'un pont de terre. Les maigres vestiges de la paroi orientale de la porte ont été mis au jour au début des années 1970. Les résultats des fouilles récentes à la Rittergasse montrent que le passage à travers le rempart devait avoir une largeur de moins de 4 m. Passé sous la souveraineté de Rome après la conquête de la Gaule par César, l'*oppidum* fut peu à peu abandonné et finalement rasé au plus tard à l'époque augustéenne.

Temps de paix et temps de troubles

Durant les décennies de paix qui suivirent, loin des frontières de l'Empire romain, l'habitat se déplaça nettement en contrebas, sur les terrains situés au sud. Ce village maintenant paisible s'orienta vers l'importante route commerciale qui le reliait à la *colonia Augusta Raurica*, dans l'ombre de laquelle il demeura constamment.

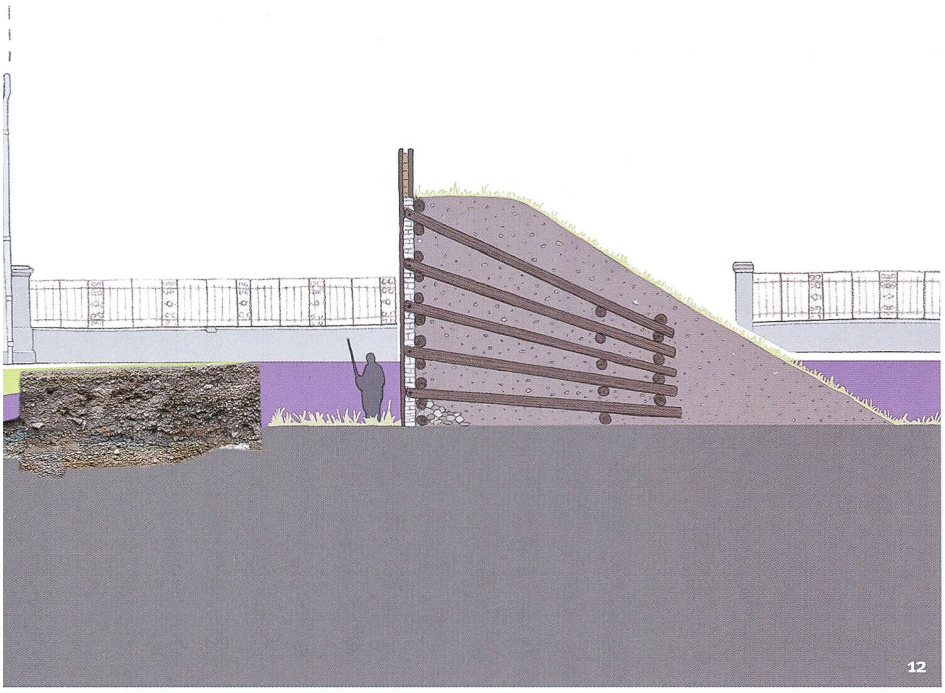

Fig. 12
Coupe transversale du fossé laténien, avec le mur reconstitué et les bâtiments actuels. Les traits noirs indiquent l'emplacement des carottages.

Sezione attraverso il fossato di epoca di La Tène con la ricostruzione del muro e gli edifici moderni. Le linee nere indicano la posizione dei carotaggi.

L'ancienne frontière fortifiée celtique avait perdu toute importance.
Sur la colline de la cathédrale, il faut attendre la crise politique et les troubles de la fin du 3e siècle pour constater à nouveau les signes d'un profond changement. Le site habité fut ramené en arrière de l'ancienne frontière fortifiée du 1er siècle av. J.-C., et l'on éleva un mur de pierre à peu près sur le tracé de l'ancien rempart. Ce mur ceignait probablement aussi la partie de ce refuge située sur les autres versants de la colline. Il n'est pas possible de dire si le fossé fut remis en état, pas plus qu'il n'existe de preuve de l'existence d'un pont à cet endroit.

Une frontière privée de signification?

Le pouvoir romain déclina progressivement au 5e siècle, et l'entretien de la fortification fut totalement ou partiellement négligé. Plus encore, des couches de terre dans l'alignement de la Rittergasse amènent à penser que l'on a comblé à la hâte certains tronçons du fossé. Les nombreuses sépultures découvertes le long de la même rue sont un indice supplémentaire de la perte d'importance de l'ancienne frontière. Ces tombes, une cinquantaine, ne paraissent plus tenir compte des constructions fortifiées, puisqu'elles sont situées autant à l'intérieur qu'à l'extérieur du mur romain tardif. L'une d'entre elles se trouve dans la zone de l'ancien rempart laténien, alors qu'une autre est creusée dans la fondation du mur romain tardif. Au cours du Haut Moyen Age, ce mur paraît s'être peu à peu dégradé ou avoir été démoli. Les quelques datations ^{14}C dont on dispose à ce jour situent ces sépultures entre 700 et le 10e siècle. Du fait de la disparition de la plupart des couches médiévales, il n'est plus possible de dire si elles étaient – certaines d'entre elles du moins – en relation avec une église, dont on ne sait rien par ailleurs mais qui aurait précédé l'église St-Ulric, mentionnée pour la première fois en 1219 et démolie en 1886-1887.

Une limite de juridiction

L'église St-Ulric, datant du Moyen Age central, avait un mur nord élevé sur la fondation de l'enceinte romaine tardive. Elle marquait peut-être à nouveau une frontière, celle désormais du territoire d'immunité de l'évêque, qualifié dans un document du 13e siècle de *castrum sive atrium*. Il ne s'agit plus d'une ligne de défense, mais d'une limite de juridiction. Après la construction de l'enceinte de l'évêque Bourcard dans le dernier tiers du 11e siècle, il n'est plus question de fortifications à cet endroit. A l'ouest de la Rittergasse, il est vrai, le développement des couches suggère un possible recreusement du fossé au 11e/12e siècle. Sur le tracé de la rue actuelle en revanche, cela n'est pas assuré, car les restes du niveau de circulation médiéval laissent supposer qu'on avait aménagé au moins un pont de terre à l'endroit où se trouvait l'accès depuis l'âge du Fer. Des constructions s'élevèrent peu à peu dans la zone du fossé, des deux côtés de la Rittergasse. Cependant, le niveau nettement inférieur des arrière-cours sur le côté ouest de la rue témoigne encore de l'ancien fossé de défense.